

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Concernant les eaux souterraines, toutes les unités hydrogéologiques sont en bleu. En effet, la période de recharge n'a pas encore démarré, et les nappes poursuivent donc leur décharge. Cependant, les niveaux restent toujours supérieurs à ceux habituellement observés à cette période de l'année.

Sur les bassins Meuse-Moselle, les précipitations observées lors de la première semaine d'octobre, alliées à la baisse des températures et au ralentissement de l'activité végétative ont entraîné une amélioration de la situation hydrologique générale, notamment sur le bassin de la Moselle. En conséquence, les unités "Meuse amont" et "Meuse aval et Chiers" restent en bleu, et les unités "Moselle amont et Meurthe" et "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" repassent en gris cette semaine.

Sur le territoire Rhin-Sarre, de façon générale, les débits se stabilisent ou sont orientés légèrement à la hausse en raison des pluies qui se sont produites au début du mois d'octobre. Ainsi, les unités hydrologiques "Sarre" et "Doller amont, Fecht, Weiss et Lauch" passent de gris à bleu. L'unité "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen, Liepvrette" reste en gris, L'unité "Thur" reste en jaune. Les autres unités restent en bleu.

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, les précipitations du début du mois d'octobre ont stabilisé les débits de base et ont même permis de les faire évoluer à la hausse sur certaines stations. Ainsi, la situation s'améliore sur deux unités hydrologiques et les unités "Affluents crayeux Aube et Seine" et "Brie et Tardenois" passent de jaune à gris. Les autres unités ne changent pas, les unités hydrologiques "la Blaise" et "Seine amont" sont en gris et toutes les autres unités sont en bleu.

Concernant les écoulements des cours d'eau du réseau Onde, les données de la campagne usuelle du mois de septembre 2021 ont été intégrées. Les notes des départements sont dans l'ensemble supérieures ou égales à 9, avec une situation légèrement dégradée par rapport à la précédente campagne. On note cependant des assecs un peu plus nombreux dans le Haut-Rhin et la Meurthe et Moselle. Le taux régional des assecs est de 8%, soit une situation beaucoup plus favorable que l'an dernier, où la campagne de septembre affichait un taux d'assec de 44%.

Concernant les réservoirs et barrages de la région Grand Est, les niveaux de remplissage des retenues destinées à l'alimentation en eau potable restent élevés avec un niveau de remplissage global de 85%. Pour les retenues destinées au soutien d'étiage, les réservoirs des Grands Lacs de Seine présentent des niveaux de remplissage compris entre 30 et 40% dans le respect de leurs objectifs. Le niveau du réservoir de Vieux Pré reste stable à un taux de remplissage de 90%. Du fait de travaux programmés cet automne, le réservoir de Kruth a été vidé durant l'été et présente actuellement un taux de remplissage très faible, mais bénéficie d'une réserve supplémentaire de 850 000 m³ du fait de l'installation d'un batardeau amont.

Pour rappel, la carte des arrêtés de limitation des usages de l'eau est disponible sur le site Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Sommaire :

Nappes.....2 Bassins versants.....5 Écoulements rivières.8

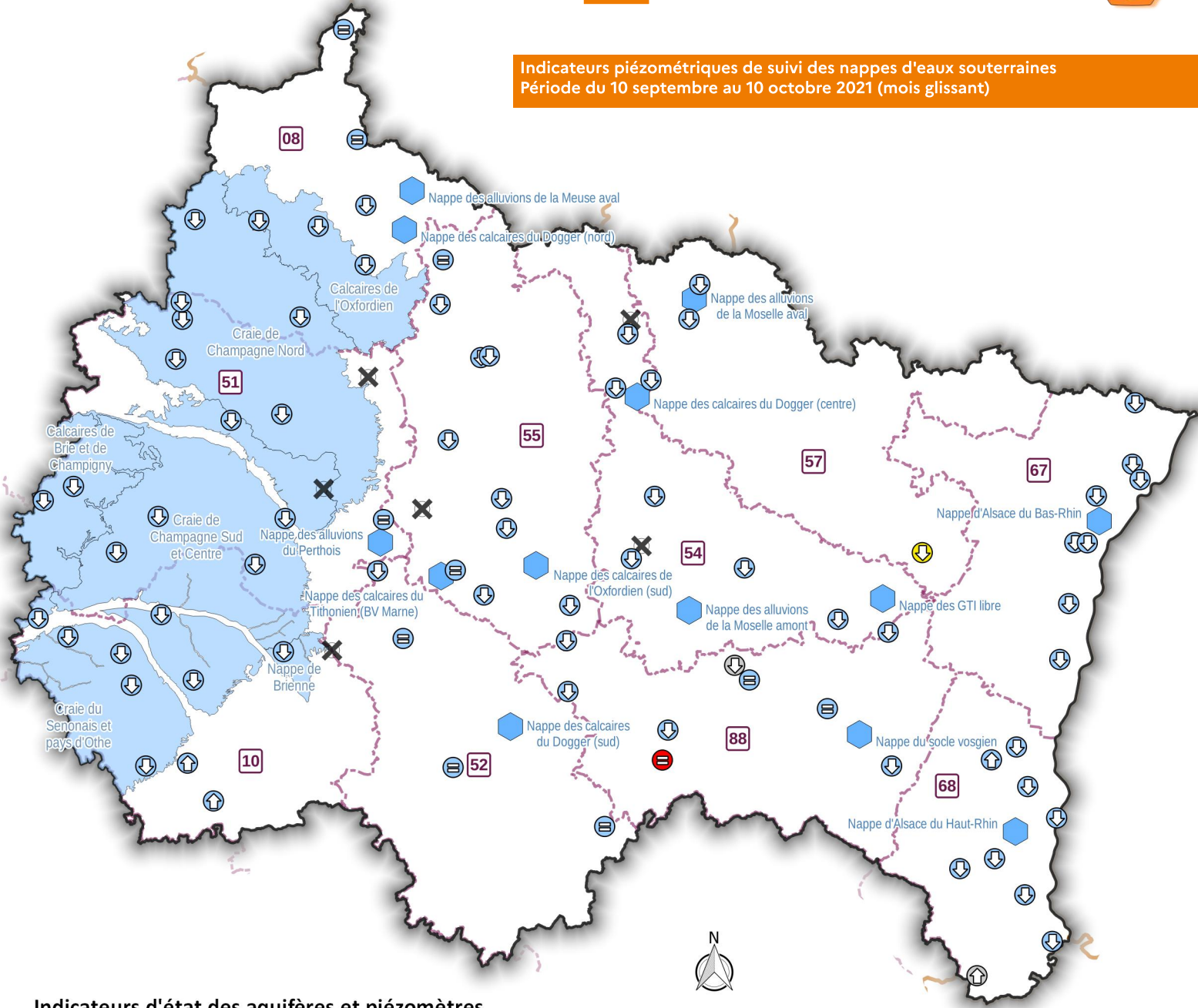
Barrages-réservoirs....9



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 10 septembre au 10 octobre 2021 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

Unités hydrogéologiques		Piezomètres	
			-Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
			-Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
			-Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
			-Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
			-Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
			-Absence d'informations.

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

	En hausse
	Stable
	En baisse
	Limite de la région
	Limites de département
	Frontières

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 12/10/2021 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 05/08/21	du 12/08/21	du 19/08/21	du 26/08/21	du 10/09/21
				au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
				Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 40
Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MECRINGES (51)	3	0,128	0,137	0,167	0,176	0,178
	Calcaires de Champagne	JANVILLIERS (51)	5	0,672	0,682	0,722	0,748	0,751
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	0,071	0,130	0,145	0,174	0,176
	Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	2,297	2,119	2,070	2,040	2,002
	Craie	SEMIDE (08)	5	1,783	1,780	1,823	1,803	1,749
	Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)	5	1,704	1,555	1,363	1,263	1,122
	Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5	1,197	1,104	1,080	1,055	1,013
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	1,876	1,833	1,758	1,663	1,468
	Craie	LINTHELLES (51)	4	0,222	0,180	0,151	0,236	0,211
	Craie	SOMPUIS (51)	3	-0,005	0,071	0,123	0,150	0,168
	Craie	VANAUULT-LE-CHATEL (51)	4		0,724	0,850	0,939	
	Craie	VAILLY (10)	5	-0,097	-0,081	-0,062	-0,066	-0,053
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	-0,087	-0,076	-0,113	-0,108	-0,073
	Craie	VILLELOUP (10)	5	1,014	0,892	0,712	0,529	0,150
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	-0,190	-0,183	-0,197	-0,163	-0,099
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	0,719	0,671	0,585	0,545	0,304
Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	0,948	0,864	0,812	0,703	-0,002
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	1,207	1,170	1,122	1,062	0,905
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Nappe	Site de mesure ou indicateur global (IG)	Note qualité	du 05/08/21	du 12/08/21	du 19/08/21	du 26/08/21	du 10/09/21	
			au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21	
			Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 40	
Alluvions de la Meuse	CHARNY-SUR-MEUSE (55)	2	1,484	1,152	0,971	1,009	0,845	
	HAM-SUR-MEUSE (08)	2	1,418	0,991	0,815	0,556	0,601	
Indicateur global de la nappe des alluvions de la Meuse aval [2 stations]			1,451	1,072	0,893	0,783	0,723	
Alluvions de la Moselle	CHATEL-SUR-MOSELLE (88)	2	-0,978	-0,768	-0,477	-0,349	0,355	
	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)	2	1,389	1,190	0,941	0,836	0,609	
	ESSEGNEY (88)	2	-0,517	-0,744	-0,845	-0,960	-0,794	
	GONDREVILLE (54)	2						
	BERTRANGE (57)	5	1,982	1,821	1,706	1,718	1,307	
	CATTENOM (57)	2	1,195	1,019	0,949	0,949	0,827	
	Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle amont [4 stations]			-0,035	-0,107	-0,127	-0,158	0,057
Indicateur global de la nappe des alluvions de la Moselle aval [2 stations]			1,757	1,592	1,490	1,498	1,170	
Alluvions de l'Argonne	VIENNE-LA-VILLE (51)	5						
	RHEGES (10)	4	-0,207	-0,299	-0,420	-0,497	-0,595	
Alluvions de l'Aube	HALLIGNICOURT (52)	5	2,070	1,549	1,332	1,217	0,870	
	SERMAIZE-LES-BAINS (51)	5	0,756	0,363	-0,055	-0,251	-0,552	
	Indicateur global de la nappe des alluvions du Perthois [2 stations]			1,413	0,956	0,639	0,483	0,159
Cailloutis du Sundgau	MOOSLARGUE (68)	2	-0,982	-0,941	-0,900	-0,877	-0,789	
	BAUDREMONT (55)	3	1,505	1,358	1,348	1,099	0,271	
Calcaires de l'Oxfordien	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)	2	1,030	0,935	0,675	0,510	0,104	
	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)	5	1,844	1,856			0,371	
	ROISES(LES) (55)	3	1,261	1,261	1,194	1,084	0,589	
	BRIEULLES-SUR-BAR (08)	3	1,761	1,462	1,305	1,227	0,972	
	CLERY-LE-PETIT (55)	2	1,674	1,614	1,574	1,620	1,479	
	VACHERAUVILLE (55)	5	2,265	2,285	1,784	1,617	1,165	
	Indicateur global de la nappe des calcaires de l'Oxfordien (sud) [4 stations]			1,506	1,462	1,122	0,946	0,357
	CHEMERY-CHEHERY (08)	2	0,193	0,145	0,118	0,106	0,014	
	STENAY (55)	3	2,039	1,766	1,729	1,889	1,964	
Calcaires du Dogger	VAL DE BRIEY (54)	5	1,286	1,175	1,034	0,797	0,623	
	VERNEVILLE (57)	3	0,929	0,746	0,594	0,465	0,194	
	VILLERS-EN-HAYE (54)	2	1,289	1,187	1,024	0,874	0,221	
	VILLE-SUR-YRON (54)	2	1,843	1,861	1,871	1,951	1,814	
	CHAUMONT (52)	2	1,419	1,396	1,378	1,350	0,900	
	FREVILLE (88)	5	0,903	0,521	0,189	0,159	-0,259	
	AVRIL (54)	2	1,698	1,528	1,359	1,143		
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (nord) [2 stations]			1,116	0,956	0,924	0,998	0,989
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (centre) [4 stations]			1,333	1,239	1,122	1,016	0,644
	Indicateur global de la nappe des calcaires du Dogger (sud) [2 stations]			1,050	0,771	0,529	0,499	0,072
Calcaires du Muschelkalk	BOURBONNE-LES-BAINS (52)	5	-0,824	-0,861	-0,822	-0,749	-0,615	
	HAREVILLE (88)	3	1,992	1,891	1,772	1,791	1,489	
Calcaires du Tithonien	COUVERTPUIS (55)	3	0,811	0,622	0,522	0,469	0,064	
	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)	2	1,369	1,362				
	STAINVILLE (55)	2	0,710	0,350	0,267	0,126	-0,060	
	VAUX-SUR-BLAISE (52)	3	1,117	0,770	0,627	0,531	0,423	
	NUBECOURT (55)	2	1,089	0,852	0,535	0,346	-0,263	
	PRASLIN (10)	5	-0,570	-0,876	-0,682	-0,477	0,098	
Indicateur global de la nappe des calcaires du Tithonien (BV Marne) [4 stations]			0,994	0,760	0,498	0,407	0,168	

Nappe	Site de mesure ou indicateur global (IG)	Note qualité	du 05/08/21	du 12/08/21	du 19/08/21	du 26/08/21	du 10/09/21	
			au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21	
			Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 40	
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Socle ardennais	GESPUNSART (08)	5	1,860	1,823	1,809	1,819	1,832
	Craie	REIMS (51)	4	2,069	1,950	1,827	1,633	0,984
		SONGY (51)	4	1,137	0,941	0,788	0,669	0,392
		VAL-DES-MARAIS (51)	4	-0,322	-0,291	-0,317	-0,306	-0,389
		CHAMOY (10)	2	-0,351	-0,351	-0,332	-0,285	-0,268
	Socle vosgien	GRANDVILLERS (88)	5	0,469	0,468	0,533	0,558	0,645
		XONRUPT-LONGEMER (88)	5	1,334	1,269	1,071	0,921	0,485
	Indicateur global de la nappe du socle vosgien [2 stations]			0,902	0,869	0,802	0,740	0,565
	Grès du Keuper	DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)	1	1,381	1,540	1,274	1,181	1,230
	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES-SUR-PLAINE (88)	5	0,749	0,774	0,796	0,808	0,743
		VOYER (57)	2	-0,617	-0,632	-0,609	-0,665	-1,027
		RELANGES (88)	2	-1,793	-1,837	-1,744	-1,872	-1,927
		GELACOURT (54)	4	-0,289	-0,353	-0,396	-0,414	-0,624
		Indicateur global de la nappe des GTI libre [3 stations]			0,123	0,109	0,107	0,096
	Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)	5	1,615	1,538	1,506	1,358	0,997
		LAMPERTHEIM (67)	5	1,524	1,449	1,394	1,233	1,195
		LIPSHEIM (67)	5	0,982	0,857	0,691	0,488	0,121
		REICHSTETT (67)	5	1,264	1,119	1,071	1,032	1,523
		ROSSFELD (67)	5	1,170	0,828	0,538	0,298	-0,107
		SESSENHEIM (67)	5	1,581	1,549	1,517	1,443	1,313
		WEITBRUCH (67)	5	-0,493	-0,479	-0,471	-0,472	-0,475
		WISSEMBOURG (67)	5	0,979	0,917	0,865	0,746	0,601
		CERNAY (68)	5	1,116	1,104	1,008	0,936	0,784
		FESSENHEIM (68)	5	1,117	0,768	0,518	0,414	0,375
		HABSHEIM (68)	5	0,461	0,499	0,514	0,524	0,531
		HESINGUE (68)	5	2,293	2,293	2,244	1,870	1,668
		HETTENSCHLAG (68)	5	1,157	0,948	0,802	0,723	0,674
		PORTE DU RIED (68)	5	0,767	0,433	0,225	0,110	-0,078
WINTZENHEIM (68)		5	0,194	0,222	0,245	0,265	0,293	
WITTENHEIM (68)	5	0,900	0,873	0,934	0,849	0,753		
Indicateur global de la nappe d'Alsace du Bas-Rhin [8 stations]			1,078	0,972	0,889	0,766	0,646	
Indicateur global de la nappe d'Alsace du Haut-Rhin [8 stations]			1,001	0,893	0,811	0,711	0,625	
Sables de l'Apto-Albien	NOVION-PORCIEN (08)	4	0,714	0,639	0,627	0,563	0,478	
	RIVES DERVOISES (52)	4						
	VENDUE-MIGNOT(LA) (10)	4	0,076	-0,217	-0,151	0,020	0,568	

Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :

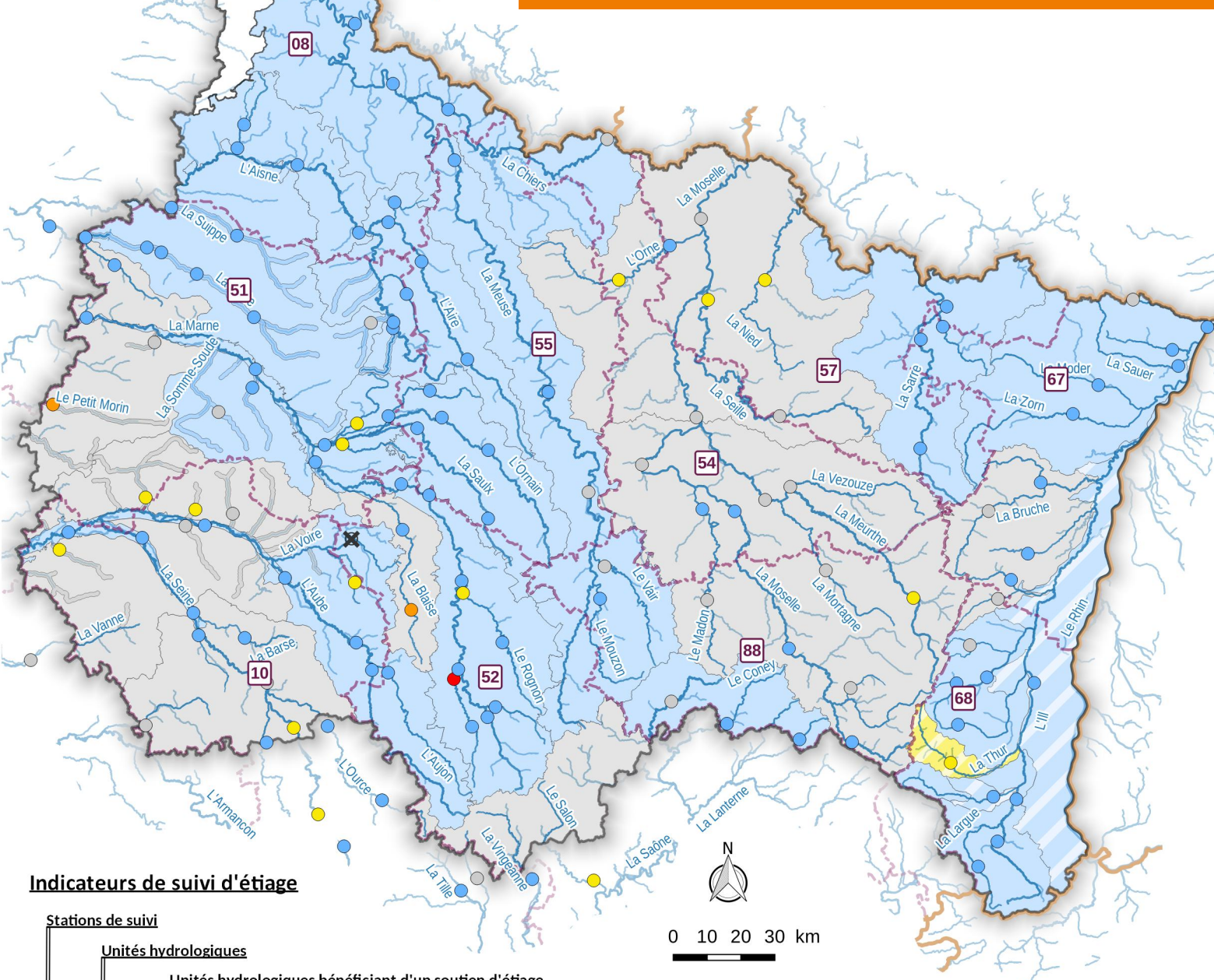
- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques ;
- la moyenne pondérée par leur note de qualité des IPS des sites de mesures pris en compte pour l'indicateur global, selon le tableau ci dessous.

Indicateur global	Site de mesure
Nappe d'Alsace du Bas-Rhin	HAGUENAU (67)
	LAMPERTHEIM (67)
	LIPSHEIM (67)
	REICHSTETT (67)
	ROSSFELD (67)
	SESSENHEIM (67)
	WEITBRUCH (67)
	WISSEMBOURG (67)
Nappe d'Alsace du Haut-Rhin	CERNAY (68)
	FESSENHEIM (68)
	HABSHEIM (68)
	HESINGUE (68)
	HETTENSCHLAG (68)
	PORTE DU RIED (68)
	WINTZENHEIM (68)
	WITTENHEIM (68)
Nappe des alluvions de la Meuse aval	CHARNY-SUR-MEUSE (55)
	HAM-SUR-MEUSE (08)
Nappe des alluvions de la Moselle amont	CHATEL-SUR-MOSELLE (88)
	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)
	ESSEGNEY (88)
	GONDREVILLE (54)
Nappe des alluvions de la Moselle aval	BERTRANGE (57)
	CATTENOM (57)

Indicateur global	Site de mesure
Nappe des alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)
	SERMAIZE-LES-BAINS (51)
Nappe des calcaires de l'Oxfordien (sud)	BAUDREMONT (55)
	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)
	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)
Nappe des calcaires du Dogger (centre)	ROISES(LES) (55)
	VAL DE BRIEY (54)
	VERNEVILLE (57)
	VILLERS-EN-HAYE (54)
Nappe des calcaires du Dogger (nord)	VILLE-SUR-YRON (54)
	CHEMERY-CHEHERY (08)
Nappe des calcaires du Dogger (sud)	STENAY (55)
	CHAUMONT (52)
	FREVILLE (88)
Nappe des calcaires du Tithonien (BV Marne)	COUVERTPUIS (55)
	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)
	STAINVILLE (55)
Nappe des GTI libre	VAUX-SUR-BLAISE (52)
	CELLES-SUR-PLAINE (88)
	GELACOURT (54)
Nappe du socle vosgien	VOYER (57)
	GRANDVILLERS (88)
	XONRUPT-LONGEMER (88)

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 4 octobre au 10 octobre 2021



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Nota : pour les 3 stations hydrométriques suivantes : Sundhoffen, Reiningue et Willer-sur-Thur, il n'existe pas de seuil de niveau gris ni de seuil de niveau orange.

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 12/10/2021 par DREAL Grand Est

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Stations de suivi des unités hydrographiques du bassin Rhin-Meuse

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

Unité	Cours d'eau	Site de mesure	BV résiduel (km²)	Seuils de qualification de l'étiage (m³/s)				du 30/08/21	du 06/09/21	du 13/09/21	du 20/09/21	du 04/10/21
								au 05/09/21	au 12/09/21	au 19/09/21	au 26/09/21	au 10/10/21
								Semaine 35	Semaine 36	semaine 37	semaine 38	semaine 40

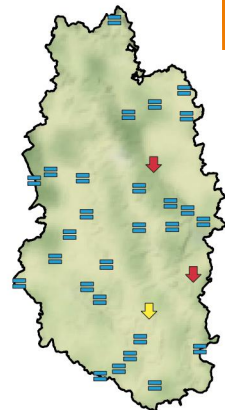
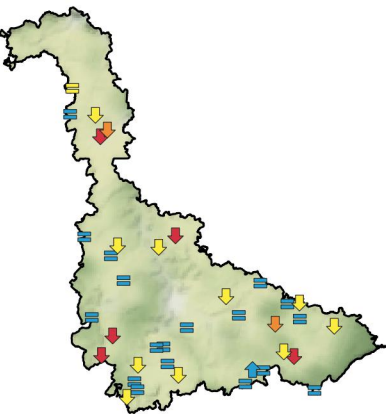
Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :

- au VCN3 (débit moyen minimum sur 3 jours consécutifs) calculé sur les 7 derniers jours pour les stations de suivi ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des stations pondérée par la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station en kilomètre carré pour les unités hydrologiques.



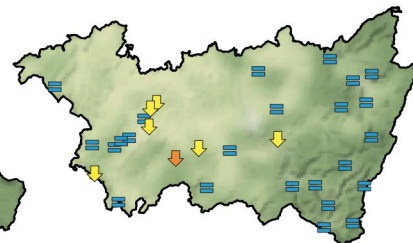
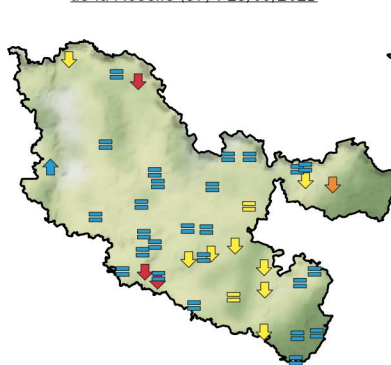
Situation estivale de l'écoulement des cours d'eau
Bilan au 10 octobre 2021

Date de la dernière mise à jour de la Meurthe-et-Moselle (54) : 26/09/2021



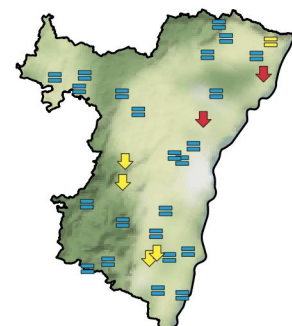
Date de la dernière mise à jour de la Meuse (55) : 27/09/2021

Date de la dernière mise à jour de la Moselle (57) : 23/09/2021

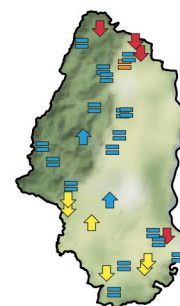


Date de la dernière mise à jour des Vosges (88) : 27/09/2021

Date de la dernière mise à jour du Bas-Rhin (67) : 27/09/2021

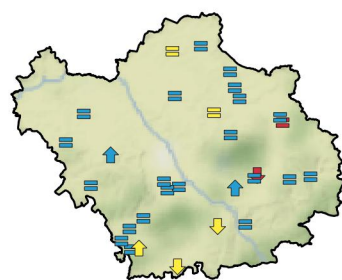


Date de la dernière mise à jour du Haut-Rhin (68) : 24/09/2021

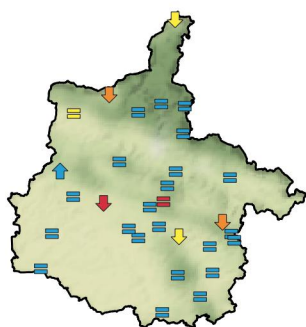


Date de la dernière mise à jour de la Haute-Marne (52) : 24/09/2021

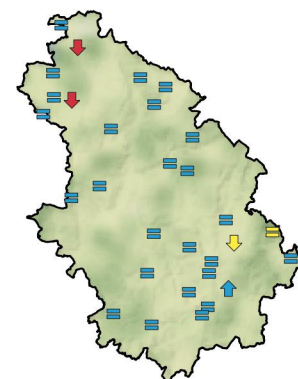
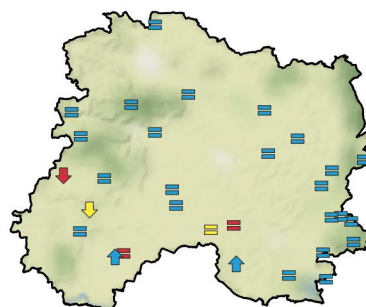
Date de la dernière mise à jour de l'Aube (10) : 27/09/2021



Date de la dernière mise à jour des Ardennes (08) : 24/09/2021

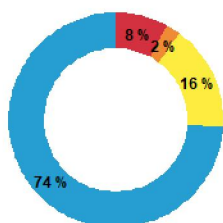


Date de la dernière mise à jour de la Marne (51) : 27/09/2021



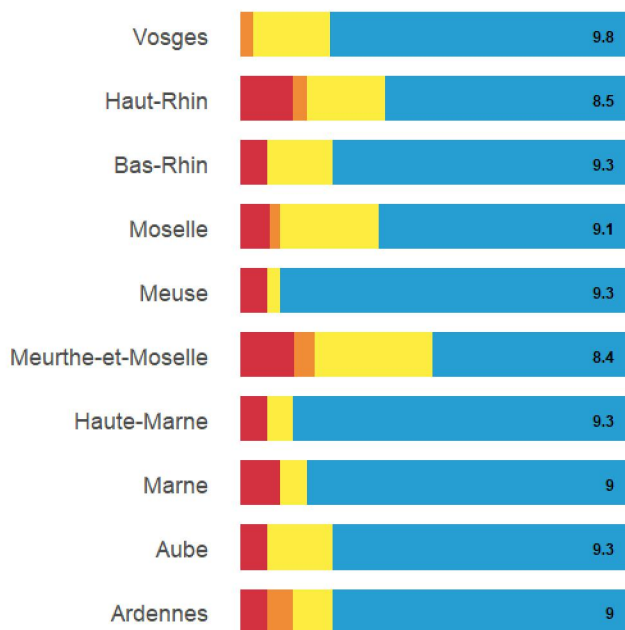
État des écoulements des cours d'eau

Région Grand Est
Dernière campagne mensuelle



- Écoulements
- visibles acceptables
 - visibles faibles
 - non visibles
 - assecs
 - observation impossible

Départements
Dernière mise à jour



Notes des départements

État des écoulements

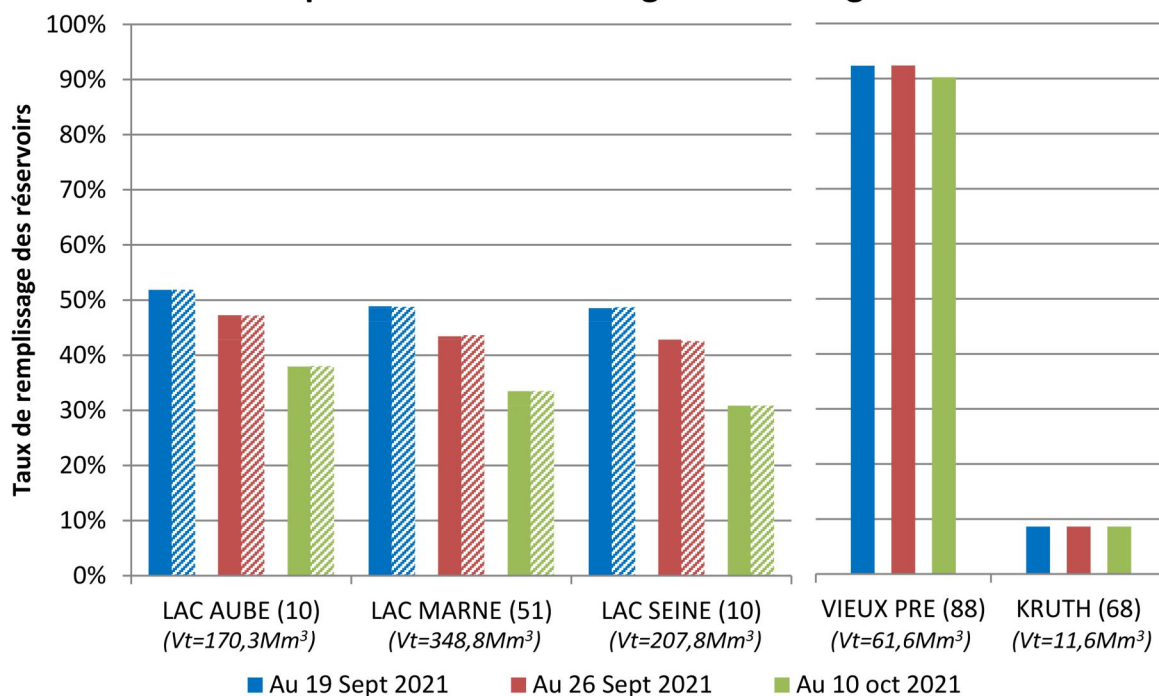
- Assecs
- Non visibles
- Visibles faibles
- Visibles acceptables
- Observation impossible
- Absence de données

Évolution

- ↑ Hausse
- ▬ Stable
- ↓ Baisse
- Indéterminée



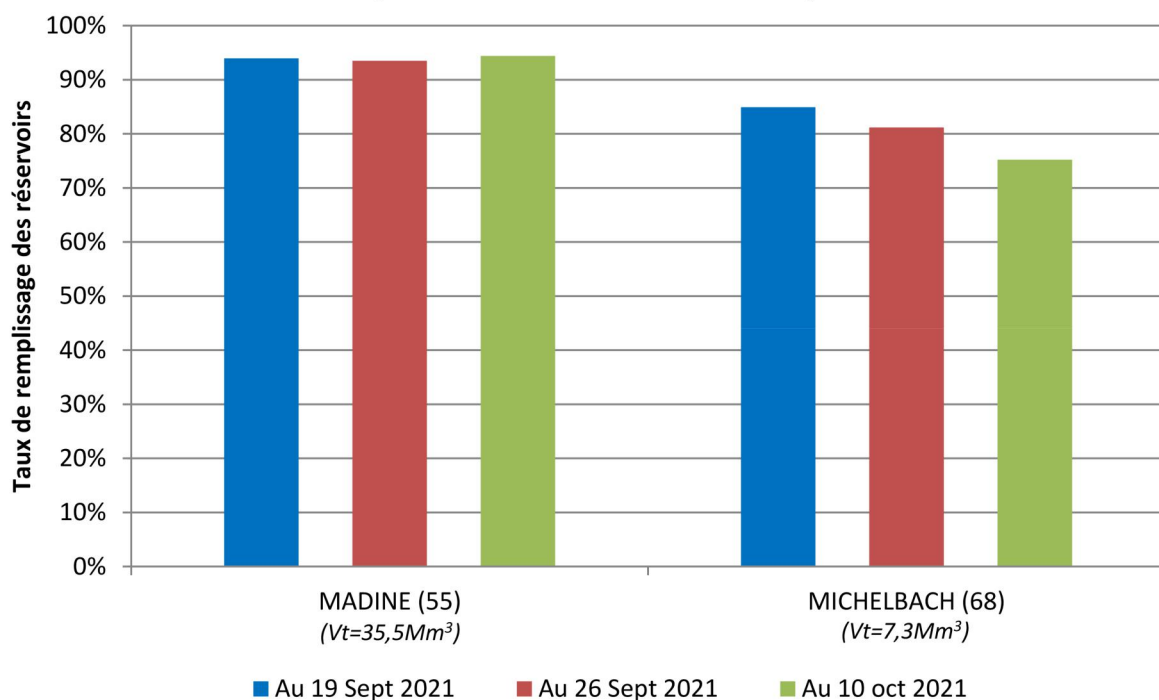
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

MÉTHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base (VCN3) : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

- Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>
- Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>
- Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :
etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr
Par téléphone :
03 87 62 81 00

Par courrier :
DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :
BRGM, APRONA, OFB, EDF, VEOLIA, EPTB Seine Grands Lacs, Conseil départemental du Haut-Rhin, Ville de Mulhouse.